

**Extrait du registre des délibérations**  
**Délibération de la réunion du Comité du 31 mai 2022**

Décision modificative n°1 : Budget supplémentaire

L'an deux mille- vingt -deux, le trente-et-un mai à onze heures, les membres du Comité du Syndicat Mixte pour la Formation des Maires et des Elus Locaux se sont réunis au siège du Département sur convocation et sous la Présidence de Monsieur Frédéric ROIG, Maire de Pégairolles-de-l'Escalette.

Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH a été élu secrétaire de séance.

PRESENTS:

*BARBE A, CHAUDOIR G, DOUTREMEPUICH P, GERONIMO ML, GOURNAY GARCIA C, LOUP M, ROBIN Y, ROIG F, SIBERTIN-BLANC MA, SALEINE JM.*

ABSENTS:

*ARROUCHE A, ARS W, BARTHES JP, BONNEFOUX B, CABROL J, CAZALS T, CROS P, (excusé), DIEULEFES H, IMBERT A (excusée), LEVEQUE G.(excusée), LOPEZ J, MARKOVIC J, MESQUIDA K (excusé), MORERE N., PESCE S, PONS MP, PRADELLE S (excusée), SAUR S (excusée), WEBER P.*

POUVOIR:

*PONS Marie- Pierre et ARS William donnent pouvoir à ROIG Frédéric.  
WEBER P et MARKOVIC J donnent pouvoir à GOURNAY GARCIA Corinne.  
PESCE Serge donne pouvoir à LOUP Michel.  
LEVEQUE Gaëlle donne pouvoir à DOUTREMEPUICH Philippe.*

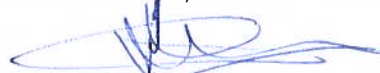
**Vu l'instruction comptable M14,**

**Vu le BP voté le 16 février 2022,**

Il est proposé au comité d'autoriser la délibération modificative suivante du budget de l'exercice 2022 selon état ci-joint libellé « Décision Modificative n°1 du 31/05/2022 , Budget supplémentaire ».

Après en avoir délibéré, le Comité vote à l'unanimité la décision modificative.

Pour extrait conforme,  
Montpellier, le 31 mai 2022  
Le Président,



Frédéric ROIG  
Maire de Pégairolles-de-l'Escalette